

CFE-CGC Groupe CDC

Qui sommes-nous ?

OÙ SE SITUE LA CFE-CGC DANS LE PAYSAGE SYNDICAL CDC ?

Les organisations syndicales majoritaires à la CDC aiment à présenter un paysage syndical réducteur et bipolaire dans lequel elles incarneraient un syndicalisme « réformiste » face à des supposés « contestataires ».

La **CFE-CGC** se démarque fondamentalement de ces clichés et ne partage pas cette vision simpliste, dénuée de nuances.

La **CFE-CGC** incarne un syndicalisme revendicatif, de propositions, s'appuyant sur la négociation et l'indépendance.

La **CFE-CGC** est très attachée au critère d'**indépendance** qui doit prévaloir dans un syndicat.

A la CDC, la **CFE-CGC** est indépendante de la commission de surveillance, la **CFE-CGC** est indépendante de la Direction générale, la **CFE-CGC** est indépendante de la DRH.

A la CDC, la **CFE-CGC** défend et représente l'ensemble des catégories de personnels. Aux élections, elle présente sur ses listes des agents de catégories C, B et A ainsi que des salariés TS, CEA, CEB et DET.

Innovante, libre de pensée, la **CFE-CGC** se différencie par la pertinence de ses analyses, le pragmatisme de ses propositions et son courage syndical face à la Direction.

- Le syndicalisme de lutte ou «**syndicalisme contestataire**» : doctrine syndicale qui vise à placer l'action sous toutes ses formes (grèves, manifestations, ...) au cœur de la pratique du syndicat, et qui affirme la primauté de la mobilisation sur les pratiques de négociations pour obtenir des progrès sociaux.
- Le «**syndicalisme réformiste**» : pratique syndicale qui tend à obtenir des avancées pour les personnels par le jeu du dialogue social. Ce type de syndicalisme est aussi qualifié de syndicalisme de cogestion, de syndicalisme d'accompagnement, ou syndicalisme de salon, selon ses opposants.

« Nous voulons incarner l'alternative au bloc majoritaire actuel. Nous négocions prioritairement pour l'emploi et le pouvoir d'achat sans deals avec la Direction et dans l'intérêt de l'ensemble du personnel ».

Le Bureau du syndicat

ILLUSTRATIONS CONCRETES

La CFE-CGC signe les accords lorsque ses revendications sont prises en compte.

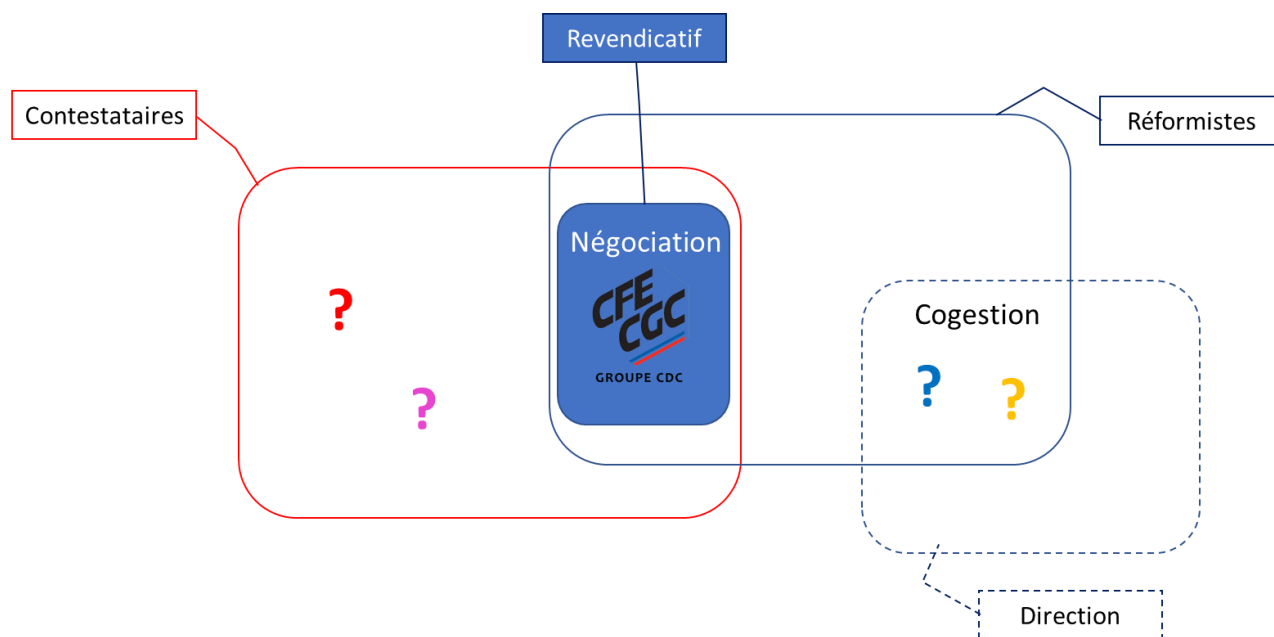
Exemple: L'accord épargne salariale signé fin 2024 par la **CFE-CGC**, la CFDT et la CGT.

La CFE-CGC ne signe pas les accords lorsque ses principales revendications ne sont pas prises en compte (ce qui n'est pas le cas pour toutes les organisations syndicales ...).

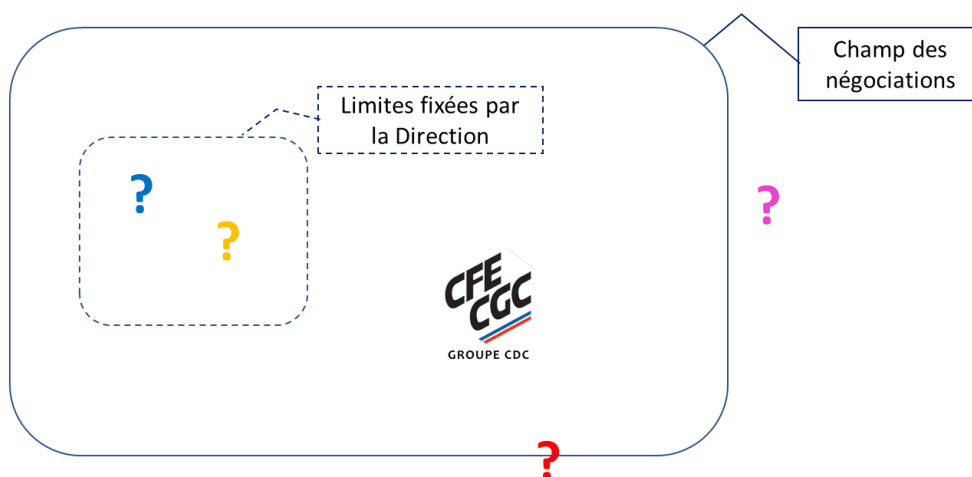
Exemple: L'accord cadre 2026-2029, signé uniquement par la CFDT et l'UNSA. La **CFE-CGC** n'a pas signé cet accord qui dégrade à nouveau le pouvoir d'achat et entérine des baisses d'effectifs.

LA CFE-CGC, UN SYNDICAT QUI PORTE DES PROPOSITIONS !

La CFE-CGC se positionne comme un syndicat de propositions prônant le dialogue et la négociation, dans le compromis, mais pas la compromission :



La CFE-CGC négocie dans un cadre élargi. La CFE-CGC ne se limite pas au champ volontairement restreint fixé par la Direction :



ADHÉRER À LA CFE-CGC

1^{ère} adhésion = 40 €



Communiquons utile !

Vous souhaitez adhérer à la CFE-CGC ?

Prenez contact avec : Valérie BONNEAU ou Philippe GOUTAS

CFE-CGC, LE COURAGE SYNDICAL